

feve

RAPPORT D'IMPACT

2025



Sommaire

Edito

1. L'agroécologie et FEVE

- La nécessité de soutenir la filière biologique

2. Nos réalisations

- Les Fèves
- L'épargne citoyenne
- Notre action
- Les dernières fèves installées

3. Notre impact

- Notre impact en chiffres
- Les pratiques agroécologiques

4. Pour aller plus loin

- Le suivi du développement de nos fermes
- Renforcer les liens entre agriculteurs et citoyens
- Un dernier mot

Édito

2025 : les montagnes russes émotionnelles pour les aventuriers de la bio.

D'un côté, une année qui démarre mal avec la loi Duplomb et ses mesures aussi anachroniques que dangereuses pour l'environnement et notre santé. De l'autre, une pétition historique de 2 millions de signatures : les citoyens n'ont pas dit leur dernier mot et confirment leur attachement à la santé et à la réduction des pesticides.

Pendant ce temps, le marché de la bio repart : +4,1 % au 1er semestre (GMS +1,4 %, magasins bio +6,2 %, vente directe +8,8 %), mais l'amont ne ressent pas encore l'effet (-2 % de surfaces bio en 2024) après trois années de pression sur les filières.

Et pour couronner le tout : 5 M€ retranchés au budget communication de l'Agence Bio. Âmes sensibles s'abstenir... Heureusement, vous étiez à nos côtés dans le wagon de tête (« même pas peur ! ») pour traverser cette année mouvementée. Grâce à vous, les compteurs montent année après année : vous êtes désormais 3100 investisseurs et investisseuses engagés à nos côtés. 41 fermes ont vu le jour et 2600 hectares sont désormais cultivés selon la charte FEVE. Et le meilleur pour la fin : 63 agriculteurs et agricultrices ont pu réaliser leur rêve de s'installer.

Comme vous le verrez, au sein de « nos » fermes, les ateliers de production, de transformation et les pratiques agroécologiques sont de plus en plus diverses. Elles dessinent, peu à peu, une ferme France plus désirable et à portée de main. Pour maximiser notre impact, nous professionnalisons le suivi et le développement de nos fermes avec la création d'une équipe dédiée. Bien au-delà des audits de conformité avec notre charte, notre ambition est d'offrir de plus en plus de services aux agriculteurs pour maximiser leur réussite agronomique, environnementale et économique bien évidemment.

Très belle lecture de toutes ces magnifiques réalisations permises par votre engagement et votre épargne.

Merci encore à toutes et à tous pour cette année à nos côtés.

Agroécologiquement vôtre,

Vincent, Simon et Marc



L'agroécologie et FEVE

Vanessa installée sur le Campus Cultive

La nécessité de soutenir la filière biologique

L'année 2025 n'a politiquement pas commencé au beau fixe pour la filière bio : entre la loi Duplomb et l'amputation du budget de l'Agence BIO, il nous semble important de réaffirmer notre engagement pour une transition du modèle agricole français.

La loi Duplomb : un recul important sous couvert de simplification

La loi Duplomb, ou loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, portée par les sénateurs Laurent Duplomb (LR) et Franck Menonville (UDI), a été votée le 8 juillet 2025. Cette loi assouplit de nombreuses règles : elle facilite l'agrandissement des bâtiments d'élevage, la construction de bassines et prévoit des dérogations pour l'usage d'acétamipride, un pesticide toxique de la famille des néonicotinoïdes.

Très contestée, elle a provoqué une large mobilisation citoyenne : une pétition pour son abrogation a dépassé les deux millions de signatures. Le Conseil constitutionnel, saisi en urgence, a censuré l'article sur les pesticides ainsi qu'un article de procédure, mais validé le reste du texte, qui a été promulgué le 12 août 2025.

FEVE déplore les conséquences qu'aura cette loi. Malgré la suppression de l'article sur les pesticides, elle reste porteuse d'un modèle agricole coûteux, fragile et toxique.

Alors qu'en 2050, la France comptera 10 % de précipitations estivales en moins, il faut repenser nos pratiques plutôt que les amplifier. Pour FEVE, cette loi affaiblit les garde-fous environnementaux et sanitaires construits ces dernières décennies, alors même que des alternatives durables et résilientes existent déjà. **La question essentielle reste celle du modèle agricole que nous voulons pour demain et la juste rémunération des agriculteurs et agricultrices.**

L'amputation du budget de l'Agence BIO

Alors que le label bio fête ses 40 ans d'existence cette année, le ministère de l'Agriculture vient d'annoncer la suppression de 5 millions d'euros du budget communication de l'Agence BIO ainsi que la baisse du budget du Fonds Avenir BIO.

L'Agence BIO est le seul organisme public chargé d'expliquer aux citoyens ce qu'est réellement l'agriculture biologique dans un contexte de recul de la consommation bio, de désinformation, et de concurrence de labels "durables" sans engagement clair.

Cette décision envoie un signal politique très préoccupant. Qui va défendre le bio, si même l'État ne le fait pas ? Comment les agriculteurs peuvent-ils continuer à s'engager dans une voie exigeante, s'ils n'ont plus de reconnaissance ni de soutien ?

Le bio est sans cesse déstabilisé dans un contexte où il est plus qu'urgent de défendre une agriculture qui nourrit sans polluer, qui régénère les sols et qui respecte les équilibres naturels.

Pourquoi soutenir le bio ?

La publication de ce rapport d'impact est pour nous l'occasion de revenir sur les bénéfices d'une agriculture bio (pour la terre, ceux et celles qui la travaillent, et pour nous en bout de chaîne). Selon l'étude The Shift Project de l'an dernier, une grande majorité des agriculteurs veulent s'engager dans une transition mais 87% d'entre eux sont freinés par des problématiques économiques pour s'engager ou accélérer cette transition. Il est donc plus que nécessaire de soutenir et financer la filière bio !

Et, à notre échelle, c'est ce à quoi nous nous attelons ! Chez FEVE, on soutient les agriculteurs et agricultrices BIO en proposant une solution de financement pour l'achat de leur exploitation et en les suivant après leur installation.

Pour rappel, le bio en quelques chiffres c'est :

30 %

d'espèces en plus en moyenne
sur les parcelles bio par rapport
aux conventionnelles

*Source : INRAE & IFREMER 2025

8

des pratiques agricoles les plus
favorables à la biodiversité sont
intégrées au bio

*Source : INRAE 2023

10 fois

moins de nitrates dans les
captages d'eau potables
entourés de surfaces bio par
rapport à ceux entourés de
surfaces conventionnelles

*Source : BRGM 2022

18 à 25 %

d'émission de gaz à effet de
serre en moins par hectare par
rapport à l'agriculture
conventionnelle

*Source : ADEME 2020

A man with a beard and a green hoodie is standing in a grassy field, holding a long wooden stick. He is smiling and looking towards the camera. The background shows a lush green landscape with trees and hills under a blue sky. The text "Nos réalisations" is overlaid on the image in a large, white, sans-serif font.

Nos réalisations

David installé sur la Ferme des Coutots

Les Fèves

soutenir la transition agroécologique
grâce à l'épargne citoyenne

En un peu plus de quatre ans*, FEVE c'est :



3100

investisseurs et
investisseuses



41

millions d'euros
collectés



41

fermes
financées

2582

ha convertis
en agroécologie

63

agriculteurs et
agricultrices
installés

Une seconde foncière pour FEVE

Début 2025, nous avons créé une seconde foncière : la SCA LES FEVES 2. En effet, nous avons atteint un plafond de collecte sur notre première foncière et celle-ci ne pouvait plus offrir de réduction d'impôt. Une seconde foncière a ainsi été ouverte en mai 2025. Pour autant, la première foncière reste en activité ! Nous avons donc désormais deux foncières qui collectent de l'épargne et investissent dans du foncier agricole. À noter, elles obéissent aux mêmes mécanismes de fonctionnement.

La foncière les FEVES 2 financera ses premières fermes, aux mois de novembre et décembre cette année.

L'épargne citoyenne

permet également d'obtenir des soutiens institutionnels

Au total : ce sont **10,5 M** d'euros qui ont été collectés auprès d'investisseurs institutionnels. La présence de la Banque des Territoires (notamment via le fonds Entrepreneurs du vivant), d'Allianz ainsi que des fonds solidaires de Mirova, Ecofi et du Crédit mutuel sont aussi un gage de confiance pour les investisseurs particuliers !

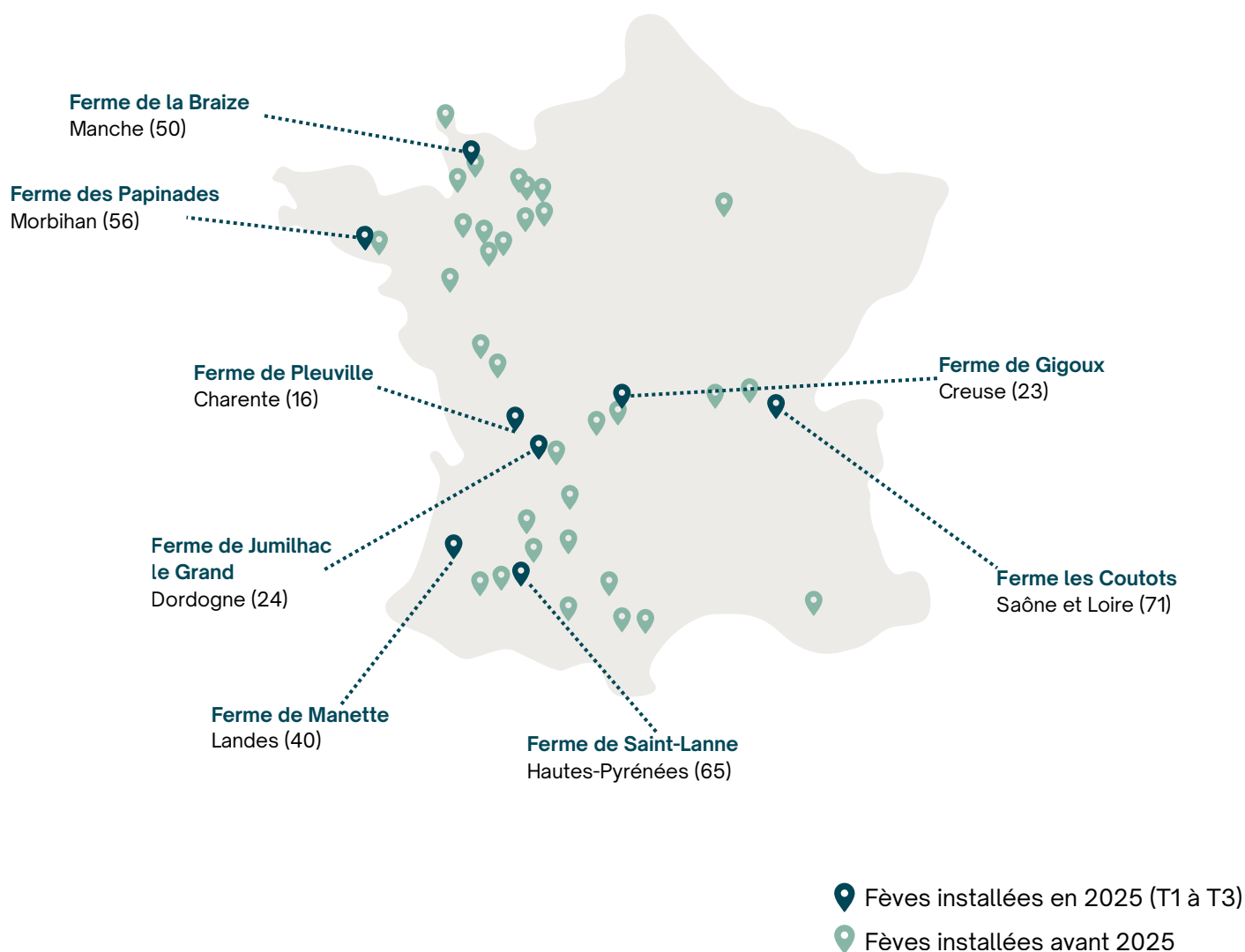


Notre action : 41 fermes financées dans toute la France

Les foncières Les Fèves apportent une solution de financement aux futurs agriculteurs et agricultrices, grâce à un dispositif de location avec option d'achat, via l'épargne citoyenne.

Grâce aux foncières, les citoyens investissent dans la terre agricole pour financer des fermes agroécologiques partout en France.

Après 4 ans d'existence, nous avons déjà permis à 63 agriculteurs et agricultrices de s'installer !



Vous retrouverez toutes les fermes installées avec FEVE sur [ce lien](#) !

Les dernières fèves installées

Afin d'illustrer la diversité des projets développés par les agriculteurs et agricultrices et de l'engagement des équipes de FEVE, voici ci-dessous quelques exemples de projets financés : les fermes de la Naussanaise, des Monts et de Couscouillet. Elles sont aussi la preuve concrète de l'impact de l'épargne que nous ont confiée les citoyens de notre communauté.

Novembre 2024

Ferme des Monts



en conversion
BIO

Localisation : Cotentin (50)
Porteur de projet : Bastien

22 ha

en conversion
bio

3 500

mètres linéaires
de haies

16 ha

en gestion mis à
disposition par le
conservatoire du littoral



FEVE a été un soutien dans l'acquisition des terres. Les banques étaient prêtes à financer les bâtiments et le matériel, mais pas l'achat du foncier, ce qui mettait en péril tout le projet.

Bastien

Pratiques agroécologiques

- Prairies permanentes
- Haies bocagères
- Landes
- Autonomie alimentaire

Bastien, ancien professeur d'histoire, a quitté l'enseignement pour s'installer en Normandie et donner vie à la Ferme des Monts. Située à 20 km à l'ouest de Cherbourg, la ferme bénéficie d'un cadre préservé au cœur du bocage normand et d'une vue spectaculaire sur la baie de Vauville.

Sur ce site exceptionnel, il élève principalement des Chèvres des Fossés et des moutons Roussins de La Hague, races locales rustiques. Il a pour projet de faire découvrir la faune et la flore de son territoire et produire des fromages artisanaux. Il vise également l'autonomie alimentaire des bêtes en réalisant le fourrage sur la terre des Monts et en cultivant des céréales paysannes.

Décembre 2024

Ferme de la Naussanaise



Localisation : Dordogne (24)

Porteurs de projet : Manon et Martin

47 ha

maintenus en
bio

75 %

de la production
vendu en circuits
courts

4

ateliers différents et
donc une forte
diversification

”

Ce qui a vraiment fait la différence, c'est que FEVE nous a suivis à chaque étape. On a commencé par un stage parrainage sur place. Ensuite, comme l'achat prenait un peu de temps côté notaire, on a pu signer un commodat pour commencer à produire sans attendre. Sans FEVE, on n'aurait jamais pu accéder à cette ferme.

Manon

Pratiques agroécologiques

- Pâturage tournant
- Engrais verts et semences paysannes
- Maraîchage bio-intensif,
- Autonomie alimentaire pour les bêtes

Manon et Martin portent un projet solide, autonome et diversifié, en phase avec les valeurs agroécologiques et de transmission portées par FEVE. La ferme qu'ils ont reprise était déjà en bio, ce qui leur a permis de s'installer sans passer par une conversion. Manon et Martin cultivent aujourd'hui des céréales et des légumes et ont également un élevage de brebis.

Sur la ferme, ils transforment leur propre blé en farine, avec laquelle ils fabriquent du pain et préparent des pizzas. Ils vendent directement à la ferme et dans quatre boutiques locales. Le bouche-à-oreille a bien fonctionné, ils ont déjà une clientèle fidèle !

Décembre 2024

Ferme de Couscouillet



Localisation : Aude (11)
Porteurs de projet : Anthony

42 ha

maintenus
en bio

7ha

d'IAE* soit 14,5% de
la surface totale

4

ateliers
différents

”

Sans FEVE, je serais encore ouvrier aujourd'hui. J'aurais dû faire un prêt, travailler uniquement pour rembourser. Grâce au fermage, le coût est bien plus accessible qu'un crédit classique"

Anthony

Pratiques agroécologiques

- Grandes cultures bio
- Couverts végétaux
- Préservation des sols
- Rotations longues

Depuis tout petit, Anthony a été bercé par la vie à la ferme, entouré de son grand-père et de son oncle, tous deux agriculteurs. Après un parcours éducatif en aménagement paysager, il a finalement choisi de revenir à ses racines agricoles, poussé par une passion ancrée pour la terre et les cultures. Après 10 ans d'expériences dans une grande exploitation bio du Sud-Ouest, il a fait le choix de s'installer sur la ferme de Couscouillet.

Il cultive des céréales et aliments pour poules pondeuses en bio, en synergie avec l'exploitation de sa compagne et commercialise également des céréales à destination de son ancien employeur. Il développe des pratiques agroécologiques adaptées à son contexte local : rotation des cultures, labours en contre-montée pour limiter l'érosion.

*IAE = infrastructures agroécologiques hors prairies permanentes. Zone dans ou autour de laquelle se développe une végétation spontanée ou un couvert semé dit « de service » et intentionnellement non récolté. L'IAE participe à l'accomplissement de tout ou partie du cycle de l'eau, du carbone qu'elle contribue à stocker, de l'azote et de tous les autres éléments minéraux.

Février 2025

La Ferme des Papinades



en conversion
BIO



Localisation : Morbihan (56)
Porteurs de projet : Marion et Gaël

120 ha

en conversion
bio

23ha

d'IAE* soit 21,6% de
la surface totale

4

ateliers
différents



Avec un projet de cette ampleur : le cheptel, la maison, l'élevage de brebis, c'était compliqué de convaincre les banques. FEVE a vraiment été un levier indispensable pour qu'on puisse s'installer.

Marion

Pratiques agroécologiques

- Conversion en agriculture Biologique
- Autonomie alimentaire du troupeau
- Plantation d'arbres fruitiers
- Rotations pensées pour enrichir les sols

Installés depuis peu dans le Morbihan, Marion et Gaël ont repris la Ferme des Papinades avec l'ambition de développer un élevage ovin extensif fondé sur des pratiques agroécologiques et durables. Grâce à un accompagnement et un financement par FEVE, ils ont pu accéder à une exploitation de 120 hectares et démarrer leur activité.

Leur projet vise à produire une viande d'agneau de qualité, issue d'animaux intégralement élevés en plein air, tout en renforçant l'autonomie alimentaire de la ferme. Marion, formée en agriculture, et Gaël, expérimenté dans l'élevage, mettent en œuvre des pratiques respectueuses du sol et de la biodiversité : rotations de prairies, gestion raisonnée du pâturage, introduction de haies et vergers pâturables, et conversion progressive vers l'agriculture biologique.

*IAE = infrastructures agroécologiques hors prairies permanentes. Zone dans ou autour de laquelle se développe une végétation spontanée ou un couvert semé dit « de service » et intentionnellement non récolté. L'IAE participe à l'accomplissement de tout ou partie du cycle de l'eau, du carbone qu'elle contribue à stocker, de l'azote et de tous les autres éléments minéraux.



Notre impact

David et Lorraine installés la Ferme de Pérouti

Notre impact en chiffres

Ces statistiques portent sur les 41 fermes financées par FEVE. Ici, l'objectif est de présenter quelques indicateurs clés sur les exploitations.

Le profil des agriculteurs et agricultrices



63

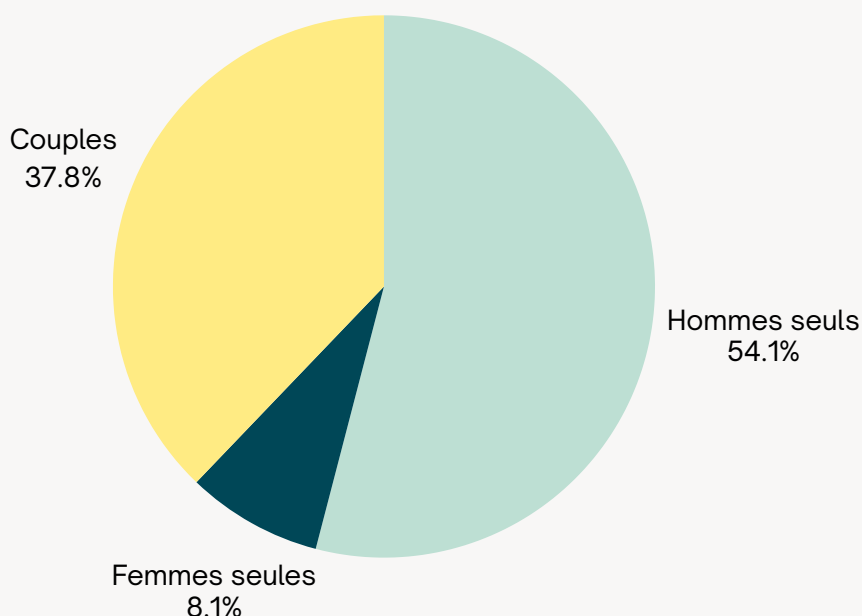
agriculteurs et agricultrices
installés



12

emplois créés et/ou maintenus
(salarié-es agricoles)

Répartition selon le profil et le genre



** Parmi les hommes, certains sont sur des projets en collectifs avec d'autres hommes. Ce qui n'est pas le cas des femmes (elles sont toutes exploitantes agricoles à titre principal)*

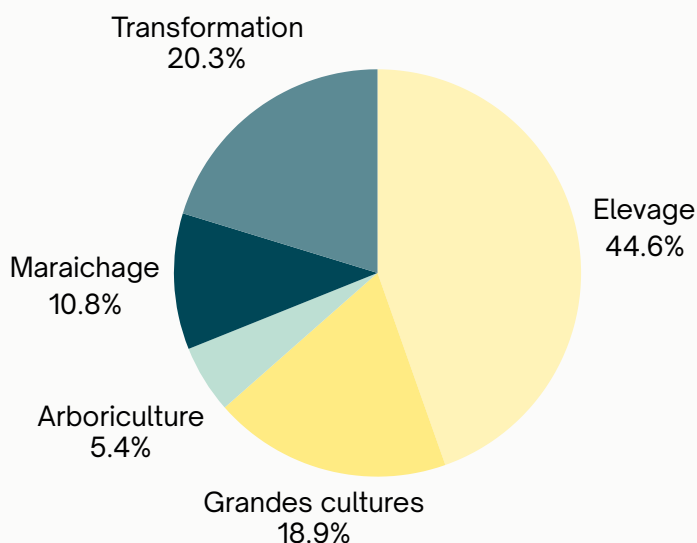
Le profil des exploitations 1/2

2,5

ateliers en
moyenne par
fermes



Répartition des ateliers



44 %

des fermes FEVE
transforment tout ou
partie de leur production

Camille et Julien se sont installés sur la ferme des Garlauds en novembre 2024. Ils ont des chèvres et brevis laitières dont ils transforment ensuite la production en fromage et glaces !



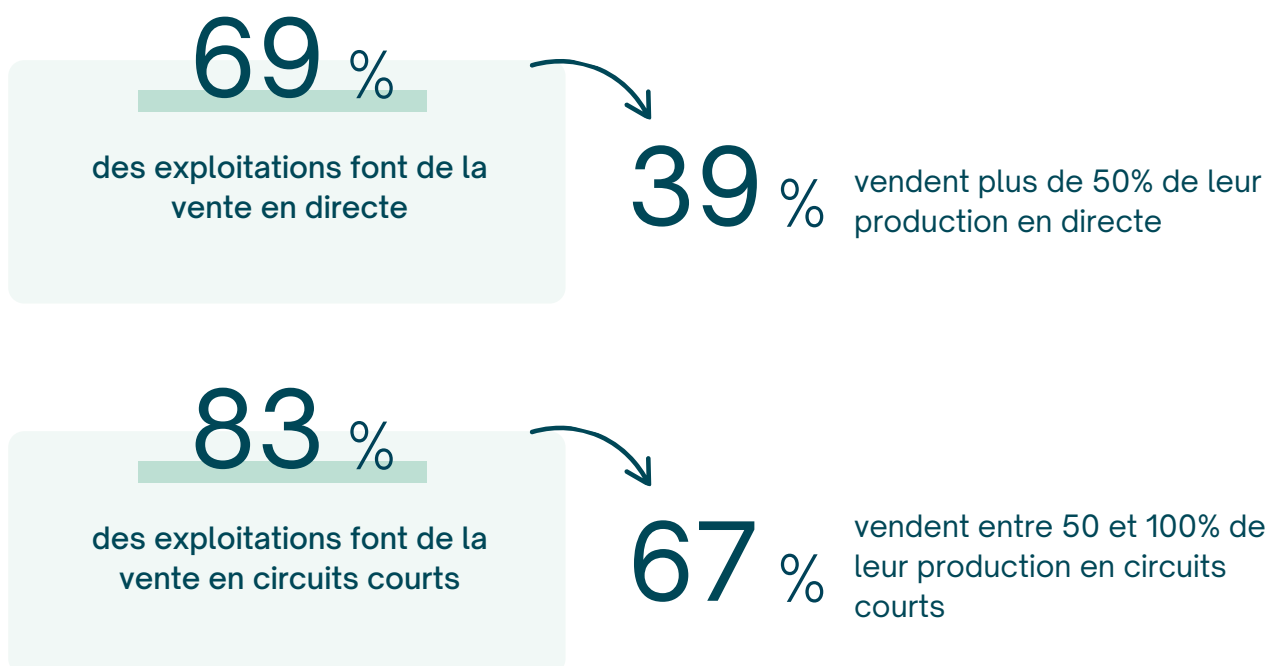
39 %

des fèves ont une activité
d'agrotourisme et/ou
d'accueil à la ferme

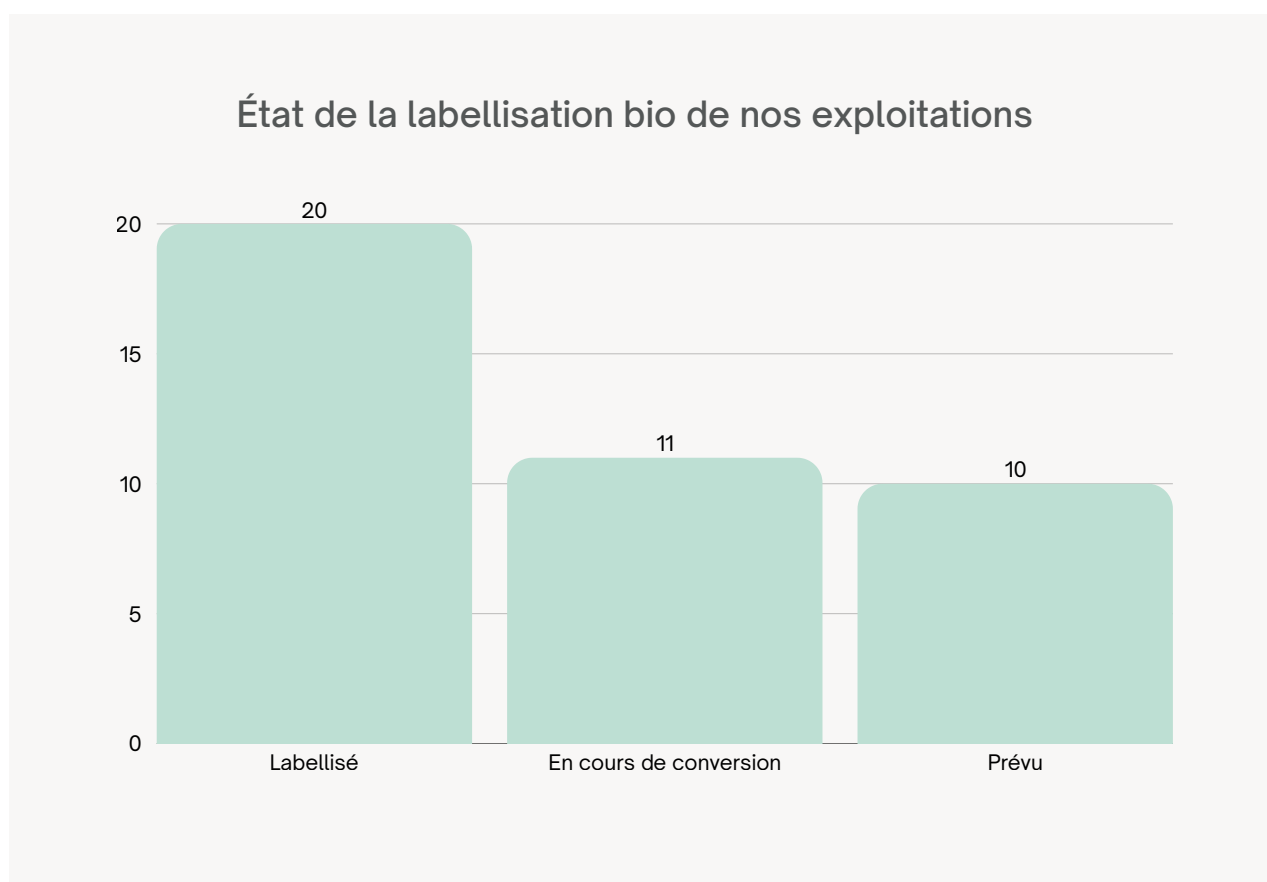
Installés sur la ferme du Manoir d'Anctoville, Émilie et Pascal font de la polyculture avec élevage plein air et produisent des pommes. Leur gîte leur permet de développer l'activité d'agro-tourisme pour faire découvrir leur ferme ! Tous les jeudis, ils accueillent aussi des groupes pour visiter la ferme.



Le profil des exploitations 2/2



L'impact agroécologique



Les pratiques agroécologiques



39,5 %

de la superficie des fèves dédiée à des infrastructures agroécologiques (IAE), en y intégrant les prairies

132 km

de haies
soit 53
hectares

Léa et Gary ont repris la ferme de la Foucaudière à Camembert, où ils élèvent des moutons. Ils ont planté 3 km de haies cette année et en planteront autant l'an prochain pour favoriser la biodiversité, la gestion de l'eau et les habitats naturels.



6 %

de bois
soit 145
hectares

Lucas sur la ferme de Lou Arban, en complément des ateliers bovin viande, maraichage et grandes cultures, fait de l'agroforesterie* sur les 30 hectares de bois de sa ferme.

*L'agroforesterie est l'association d'arbres, de cultures ou d'animaux sur une même parcelle.



36 %

de prairies
soit 902
hectares

Emilie et Pascal, sur la ferme de Granville, ont mis en place un système de pâturage tournant dynamique avec des prairies permanentes.*

*Terrain herbeux peu ou pas travaillé qui sert au pâturage ou à la récolte des fourrages.



Quelques pratiques notables à relever en 2025



Ferme de Coutemillière - Simon

- Installation de 40 nichoirs. D'autres prévues dans les mois et années à venir
- Accueil régulier de visites ornithologiques
- Pâturage des bovins sous les noisetiers



Ferme du Trey - Vivan et Julie

- Techniques culturales simplifiées (arrêt du labour)
- Plantation de paulownia sur des terres se prêtant moins aux cultures



Campus Cultive - Vanessa et Baptiste

- Entretien de 8 ha en zone humide
- Maraichage bio-intensif



Ferme de Ducrose - Stéphane

- Remise en état des parcelles avec des cultures broyées et laissées au sol



Ferme de la Braize - Pierre-Jean

- Allongement des rotations
- Pratique de l'ABC sur les terres cultivées (agriculture biologique de conservation)



**Pour aller
plus loin**

Le suivi du développement des fermes devient un enjeu crucial

Cette année, une nouvelle équipe Suivi et Développement des Fermes a été créée. Une de leurs missions est d'assurer le respect de notre charte agroécologique. Les audits ainsi effectués permettent d'avoir une meilleure connaissance des fermes, et donc d'être capable de mieux les aider et valoriser les externalités positives des exploitations

Dans cette dynamique, un temps d'étude a été consacré à l'analyse de différentes méthodologies permettant d'évaluer les impacts agroécologiques des exploitations. L'objectif était de trouver un outil à la fois rigoureux scientifiquement, pratique sur le terrain et adapté à la diversité des fermes du réseau.

Initialement, les diagnostics étaient réalisés par la méthode Ecofarms, basé sur le référentiel IDEA4. Bien que solide, cette approche s'est révélée chronophage pour les agriculteurs et moins adaptée à l'accompagnement humain et participatif que nous voulions mettre en place. C'est pourquoi nous avons choisi de nous orienter vers la **méthode OASIS**, développée par Agroecology Europe avec le soutien de la FAO.

OASIS repose sur une évaluation complète du fonctionnement de la ferme à travers cinquante-six critères regroupés en cinq grandes dimensions : les pratiques agroécologiques, la viabilité économique, les aspects sociaux et politiques, l'environnement et la biodiversité, ainsi que la résilience. Cette méthode se base sur un entretien, d'une durée d'environ deux heures, et prend la forme d'une discussion ouverte avec l'agriculteur permettant de mesurer les pratiques agroécologiques de l'exploitation sur une échelle allant de 1 (*approche conventionnelle*) à 5 (*agroécologie aboutie*) pour tous les critères. Cette méthode permet de connaître et comprendre l'activité de l'exploitation et sa situation/santé à un instant donné.

Les diagnostics sont menés directement sur les fermes par Elise (équipe Suivi et Développement des Fermes). Chaque visite a lieu après au moins une année d'installation afin de laisser à la ferme le temps de trouver son équilibre avant l'évaluation. Le premier diagnostic OASIS a été réalisé à la ferme de Cussac à la fin du mois d'août 2025, et une quinzaine d'autres suivront d'ici la fin de l'année.

Cette nouvelle démarche marque une étape importante pour FEVE : elle permet d'obtenir une vision globale et objective des fermes, d'adapter l'accompagnement aux besoins réels du terrain et de valoriser les avancées concrètes de la transition agroécologique au sein des fermes FEVE !



Evaluer pour améliorer la
surveillance
épidémiologique

Renforcer les liens entre agriculteurs et citoyens

pour comprendre le milieu agricole

On est heureux chez FEVE d'être un vecteur pour se faire rencontrer ceux qui cultivent la terre et ceux qui s'en nourrissent. On entend souvent que c'est en comprenant qu'on arrive à protéger, c'est pour ça qu'une de nos priorités est de continuer à multiplier les liens concrets entre agriculteurs et citoyens.

20 événements
qui ont rassemblé plus de
900 personnes.

Des soirées thématiques avec rencontres des agriculteurs, visites de fermes, projection de films engagés avec discussions et débats, mais aussi 🍷

Des séminaires d'entreprises

En septembre 2025, la toute première entreprise a expérimenté une journée de séminaire sur la ferme de Ty Bufala avec un retour très positif des collaborateurs ! La première d'une longue série.

Du Woofing

En début d'année, la première mission de woofing réalisée par une de nos investisseuses a eu lieu sur la ferme des milles et une noisettes.



Si vous êtes intéressé à l'idée d'organiser un séminaire ou de participer à du woofing, contactez Jeanne à jeanne@feve.co

*Le WOOFing consiste à accueillir sur des exploitations agricoles biologiques des personnes majeures afin de leur faire découvrir un autre mode de vie tourné vers la nature et partageant le quotidien d'exploitants.

Un dernier mot

Votre épargne contribue chaque jour à transformer durablement le paysage agricole français. Grâce à votre confiance, FEVE a pu poursuivre sa mission : faciliter l'accès au foncier et accompagner la transition agroécologique sur l'ensemble du territoire.

Depuis 2021, plus de 41 fermes ont été financées et plus de 2 500 hectares convertis à l'agriculture biologique, permettant à plus de 60 agriculteurs et agricultrices de s'installer et de développer des modèles agricoles durables, respectueux de la terre et des personnes.

Ces résultats illustrent la force d'un modèle collectif où l'épargne citoyenne devient un levier puissant de transformation. Notre ambition pour les années à venir est claire : **accélérer cette dynamique, tout en maintenant une exigence élevée dans la qualité des projets accompagnés, pour garantir un impact environnemental et social durable.**

Ensemble, nous faisons pousser une nouvelle génération de fèves responsables alors un grand merci pour votre soutien !



Des questions ?

Écrivez-nous à investir@feve.co



Nos foncières Les Fèves ont obtenu **l'agrément ESUS** (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) offrant une **réduction de l'impôt sur le revenu de 25% du montant investi** et une exonération totale d'impôt sur la Fortune Immobilière.



Nos foncières ont également obtenu **le label Finansol** qui est renouvelé chaque année depuis mai 2022, **label référence de la finance solidaire, indépendant** et qui existe depuis 1997.

feve

Foncières LES FEVES & LES FEVES 2
31 rue Sainte Ursule
31000 Toulouse

www.feve.co